



Le 20 décembre 2011

À l'attention de l'Office de consultation publique de Montréal

Objet : Addenda au mémoire présenté à l'OCPM par Vivre Saint-Michel en santé dans le cadre des consultations sur le traitement des matières organiques.

Suite aux différentes prises de position d'Aéroports de Montréal (ADM) concernant l'installation éventuelle d'un site de compostage à Dorval, Vivre Saint-Michel en santé souhaite attirer l'attention de la commission sur les points suivants :

- Nous sommes insatisfaits de ne pas avoir été informés du retrait d'ADM du projet lors de la séance d'information du 2 novembre 2011. Une lettre d'ADM à la Ville de Montréal datée du 12 octobre 2011 fait état de cette décision. Nous trouvons que la Ville de Montréal a manqué de transparence à cette occasion.
- Nous sommes étonnés que les informations dispensées par la Ville de Montréal ne mentionnent à aucun moment les possibles nuisances liées à la présence d'oiseaux ou de mammifères autour des sites de compostage.
- Compte-tenu de l'impossibilité déjà connue d'implanter un des 2 sites de compostages prévus dans le projet initial de l'agglomération, nous considérons que nous ne sommes plus en présence du même projet et de ce fait nous nous interrogeons sur la pertinence de poursuivre le processus de consultation dans ces conditions. Nous croyons que le projet devrait être révisé avant d'être soumis de nouveau au processus de consultation.
- Nous réitérons notre demande à la Ville de Montréal de surseoir à sa volonté d'implanter un site de compostage dans le quartier Saint-Michel en lien avec le principe d'équité territoriale.

Yves Lévesque
Directeur général